



The European Consumers' Organisation

COMMUNIQUE DE PRESSE
PRESS RELEASE

Contact: John Phelan: +32 (0)2 789 24 01
Date: 14/03/2011
Reference: PR 2011/010

A l'occasion de la journée internationale du consommateur, le BEUC rappelle le "besoin urgent" d'un recours collectif

La consultation de l'UE sur le recours collectif se clôture bientôt, et à cette occasion, la Directrice générale du Bureau Européen des Unions de Consommateurs (BEUC), Monique Goyens, a déclaré :

Le recours collectif : un complément indispensable aux législations qui protègent les consommateurs

« Un système européen de recours collectif s'avère être l'outil le plus urgent et le plus absent pour faire respecter les droits des 500 millions de consommateurs européens. Le marché unique reste inachevé tant qu'il n'existe pas de modèle européen pour l'indemnisation des dommages collectifs. Il permettrait aux Européens de faire respecter ensemble, dans leur pays de résidence, mais aussi au-delà de leurs frontières, les droits qui leur ont été reconnus par les législateurs. Le recours collectif judiciaire est actuellement exercé à l'échelle nationale dans 14 États membres de l'UE. Il permet aux victimes d'être facilement indemnisées dans des hypothèses de dommages collectifs, comme notamment les annulations de vols, les produits défectueux ou les conseils financiers irresponsables. Une extension de cet outil performant aux autres pays de l'UE ainsi que son application aux litiges transfrontières, serait pratique, efficace et aurait dû être prévue depuis bien longtemps. En son absence, de nombreuses victimes n'obtiennent pas réparation et certaines entreprises enregistrent des montants considérables à titre de bénéfices illégaux¹.

Le recours collectif : une priorité absolue pour le marché unique

Le Collège des Commissaires européens se réunit cette semaine pour discuter de l'Acte pour le marché unique (Single Market Act), qui, inexplicablement, ne fait qu'une timide référence au recours collectif. Le BEUC attend néanmoins qu'il soit une priorité absolue. Autrement, le marché unique reste une belle voiture de sport, avec un moteur poussif.

Ces dernières décennies, des progrès significatifs ont été réalisés en matière de droit de la consommation, mais ces droits demeurent théoriques si les consommateurs ne disposent pas des moyens de les faire respecter de manière efficace, pratique et peu onéreuse ».

Le 15 mars, lors de la Journée internationale du consommateur, le BEUC lance une campagne à travers l'Europe, via ses organisations nationales, pour donner aux consommateurs européens l'occasion de signaler aux responsables politiques de leurs attentes en matière d'accès à la justice.

FIN

¹ Dans la légalisation européenne en matière d'ententes, les dommages non recouverts sont estimés à plus de 20 milliards par an, : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=SPEECH/10/554&format=HTML&aged=0&language=EN&quiLanguage=en>

BEUC, the European Consumers' Organisation
+32 2 789 24 01 - press@beuc.eu

Want to know more about BEUC? Visit www.beuc.eu
www.twitter.com/beuctweet

 **EC register for interest representatives: identification number 9505781573-45** 